



La lettre anonyme est-elle un atout pour l'assurance?

Par **ogotai_2008**, le **10/09/2008** à **14:29**

mon assurance refuse de m'indemniser suite au vol d'un véhicule neuf,j'etais assuré en " tous risques" j'ai déposé plainte auprès du commissariat de police qui m'a délivré un copie.Un malveillant a écrit à mon assurance anonymement en disant que c'est un faux sinistre que j'ai mis en scène.j'ai 20 témoins (voisins) qui attestent par écrit avoir constaté la disparition de ma voiture.

Mon assurance s'entête à me dire que c'est un sinistre " spécieux" ? que dois je faire pour rentrer en possession de mon droit,merci.

Par **jeetendra**, le **11/09/2008** à **13:44**

bonjour, pour l'assurance en cas de vol du véhicule c'est à l'assuré d'apporter la preuve par tous moyens [fluo]qu'il y a eu vol et par effraction[fluo], si l'assureur a le moindre doute il n'indemnise pas, dans ce cas il faut saisir le juge, que dit l'enquete de police ou de gendarmerie, comment s'est passé le vol, cordialement